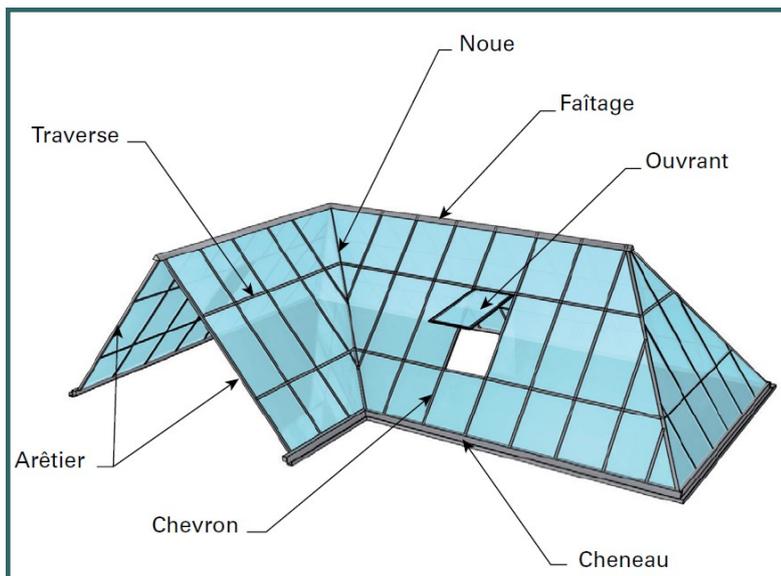


L'entretien et la maintenance des verrières sont une nécessité. L'objectif est de compenser l'inévitable usure qui est la conséquence aussi bien de l'usage normal que du vieillissement naturel des matériaux. Les vertus d'un bon entretien sont d'assurer la sécurité, de préserver l'aspect et la qualité du service rendu, d'assurer la durée de vie et enfin de maintenir la valeur des ouvrages. Le maître d'ouvrage devra noter les différentes interventions réalisées sur les ouvrages, la date de réalisation ainsi que les références des personnes qui sont intervenues.

**La principale action d'entretien sur une verrière consiste au nettoyage périodique des éléments de verrières, tels que les vitrages, les surfaces métalliques et les chéneaux, afin de garantir l'écoulement des eaux de pluie.**

En fin de travaux, l'entrepreneur se doit de remettre au maître d'ouvrage une notice d'entretien et de maintenance précisant, en particulier, les moyens d'accès, la mise en sécurité des ouvriers et les procédures à appliquer pour chaque opération. Cette notice sera intégrée dans le « Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage » (DIUO) que le maître d'ouvrage doit constituer pour son bâtiment.



## Choix des produits d'entretien et méthode

D'une façon générale, les conditions dans lesquelles sont effectuées les opérations d'entretien et de maintenance ne doivent pas entraîner de dégradation des ouvrages environnants.

- ⇒ Vérifier si les produits de nettoyage peuvent être utilisés sans dommage ou sans inconvénient sur les matériaux avec lesquels ils peuvent être mis en contact.
- ⇒ Utiliser le matériel, les techniques ou les procédés préconisés par le fabricant.

**Sont à proscrire pour le nettoyage :**

- L'utilisation d'appareils à haute pression
- L'utilisation de grattoirs métalliques sur les surfaces vitrées
- L'utilisation de solvants organiques non prescrits par le fabricant

## Fréquence de nettoyage

- ⇒ Si l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs (zone rurale ou urbaine peu dense), une fréquence de nettoyage semestrielle peut convenir.
- ⇒ Fréquence plus rapprochée nécessaire si :
  - Faible pente ( $<15^\circ$ ), ambiance urbaine dense, industrielle ou marine, présence d'arbres ou de végétaux à proximité de la verrière, exigences particulières d'aspect (hôtel, magasin).

Type d'ouvrage :

Client :

Nom de l'entreprise :

# Les éléments à entretenir

Les méthodes et procédures internes ou le contrat d'entretien et le carnet d'entretien doivent être joints au dossier prévu à l'article R.232-1-12 du Code du travail. Il y est indiqué la nature de l'intervention, la date et le nom de la personne ou de la société qui est intervenue.

Toutes les interventions (visites périodiques, travaux divers, dépannages) doivent être consignées dans un carnet (ou livret) d'entretien remis lors de l'installation de la porte ou du portail.

## Vitrage

**Nettoyage à l'eau claire** - avec détergents légers ou agents neutres exempts de matières abrasives, fluorées ou produits très alcalins et selon les préconisations des fournisseurs.

**Les outils employés ne doivent pas rayer le verre. Aussitôt après lavage, il convient d'essuyer la totalité de la surface des vitrages.**

NOTES :

*Certains vitrages spéciaux (vitrages à couche ou sérigraphiés, sablés, émaillés, par exemple) nécessitent un entretien particulier qui doit être précisé à la livraison de la verrière.*

*La mise en œuvre d'un vitrage à couche autonettoyante permet d'en limiter l'encrassement et ainsi d'espacer les opérations de nettoyage.*

## Garnitures d'étanchéité réalisées à l'aide de mastic

Réalisées à l'aide de mastic, les garnitures doivent être périodiquement nettoyées dans les mêmes conditions que les joints caoutchouc. Un contrôle doit être effectué afin de détecter une éventuelle altération et d'y porter remède si besoin.

**Dans le cas d'une réparation d'une garniture de mastic, il sera nécessaire de bien vérifier l'adhérence et la compatibilité du mastic utilisé avec les produits existants.**

## Quincailleries d'ouvrants

Il est nécessaire de bien suivre la notice fournie par l'entreprise lors de la réalisation de l'ouvrage et les préconisations des fournisseurs. Si une lubrification est nécessaire, utiliser le produit préconisé aux endroits indiqués. Les surplus de graisse (ou d'huile) peuvent cacher un mauvais fonctionnement, une usure, donc une détérioration future.

Prévoir a minima une visite de maintenance annuelle, qui portera sur les opérations suivantes :

- Vérification des réglages et jeux
- Serrage de la visserie au niveau des organes de rotation
- Lubrification éventuelle des pièces soumises à frottement
- Contrôle des pièces de rotation, du guidage et du fonctionnement
- Toute pièce détériorée doit être changée.

NOTES :

*Pour des usages intensifs, les fréquences devront être adaptées afin de maintenir les ouvrants en bon état. La vérification périodique des ouvrants de désenfumage des ERP doit être confiée à un organisme agréé.*

**Produits sous Avis Technique :** Lors de l'utilisation de produits ou de procédés sous Avis Techniques, il sera bon de s'y reporter pour connaître les préconisations d'entretien et de maintenance des fabricants.

Date de réception de l'ouvrage :

Date de remise de cette fiche par l'entreprise au client :

Signature du client

Signature de l'entreprise